

Horaires de la station passeports - cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est désormais sur

rendez-vous selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h (dernier rdv)
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)
Mercredi	: 9h-11h30 (dernier rdv)
Jeudi	: 14h45-17h15 (dernier rdv)
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)

Permanences d'urbanisme

Lun, mar, merc	: 9h-12h
Jeudi et vendredi	: 14h45-17h45

Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame - Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 16h30-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

La Poste

42 Grande Rue - Tél. : 02.43.54.81.90
Du mardi au samedi: 9h-12h

Ecole maternelle publique

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole élémentaire publique

Mme CASTILLON : 02.43.76.70.85

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Service jeunesse

Tél. : 02.43.76.27.39
Lun, mar, jeu : 8h-12h / 14h-17h

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : M. Joao FERREIRA
Tél. : 06.59.49.28.41

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04
17 Rue du Haras - Tél. : 02.43.76.70.17
Du lundi au vendredi : 8h45-12h30 / 14h-19h30
Le samedi : 8h45-16h30 sans interruption

Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est généralement célébrée* à Montfort :

- de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**
- de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Conneré :

03 Rue de la gare - 72160 Conneré
Tél. : 02.43.89.00.43

Prêtre : Père Moïse CAMARA

Pour le contacter personnellement 06.77.63.13.28 ou segenibali@yahoo.fr

Permanences : Mercredi et Samedi de **10h00 à 12h00**

Téléphoner aux heures de permanence ou laisser un message (hors permanences)

Messe à la résidence Amicie (17h) : 5 janvier 2018

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

Une permanence est assurée 24h/24h, n° d'appel : 17
02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél. : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h
Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Gendarmerie de Conneré

30 Avenue Carnot - 72160 Conneré
Tél. : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h
les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur : <http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 (Fermeture le Jeudi)

Horaires d'hiver à compter du 2 oct. 2017 au 2 avril 2018

Lundi, mercredi	: 14h-17h30
Mardi	: 9h-12h
Vendredi, samedi	: 9h-12h/14h-17h30

Prochains ramassages : **6 et 19 janvier 2018**

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi	: 9h-12h
Mar, Jeud, Ven	: 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi	: 9h-12h30

<http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : mairie@montfortlegesnois.fr



**BULLETIN
D'INFORMATION**

N°49 du 29 décembre 2017

La mairie sera fermée le
samedi 13 janvier 2018

Retour sur le Téléthon

Grâce aux dons et aux différentes actions menées sur notre commune, une cagnotte de 6 592,93€ a pu être récoltée au profit du Téléthon. Nous remercions tous les bénévoles, les organisateurs ainsi que les donateurs pour leur participation et leur générosité.

PLUi : une nouvelle étape franchie

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, entamée en 2016, se poursuit. L'objectif de ce document est de fixer un cap aux 23 communes du Gesnois Bilurien à l'horizon 2030 en matière d'aménagement du territoire, tout en respectant les spécificités de chacun.

Que s'est-il passé en 2017 ?

Au premier semestre 2017, la communauté de communes, assistée d'un groupement d'études, a travaillé à la réalisation du **diagnostic territorial**, première étape de la démarche PLUi. Ces travaux ont permis d'**identifier les grands enjeux pour notre territoire** et de dégager les priorités pour l'avenir. Ils ont été menés en concertation étroite avec les élus de chaque commune (rencontres en commune, visite du territoire, réunions techniques...). Ils ont par ailleurs été partagés avec les acteurs locaux, en mai, à l'occasion d'ateliers portant sur les principaux enjeux de l'urbanisme de demain.

Sur la base de ce diagnostic les élus ont travaillé ces derniers mois à la construction du futur projet de territoire : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), deuxième étape du PLUi.

Le PADD c'est quoi ?

Pièce maîtresse du PLUi, le PADD formalise la **stratégie du développement du Gesnois Bilurien** pour les 10 à 15 prochaines années (ambitions démographiques, attractivité économique et touristique...).

Conçu pour répondre aux besoins des communes et habitants du Gesnois Bilurien, ce projet vise un développement du territoire cohérent, harmonieux et maîtrisé qui s'organise autour de 3 axes majeurs :

- Axe 1 : Pour une organisation équilibrée du développement
- Axe 2 : Pour une approche partagée et durable de l'aménagement
- Axe 3 : Pour un renforcement de la coopération avec les territoires voisins et une affirmation de l'identité du territoire

Les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été présentées début décembre, à l'occasion de **deux réunions publiques**, et seront débattues au sein des conseils communautaires et municipaux en janvier.

Et maintenant ?

Dans les prochains mois, les élus vont concrétiser la stratégie de développement portée par le PADD en définissant les **nouvelles règles d'urbanisme** ainsi que les **grands équilibres entre espaces naturels et espaces dédiés aux constructions**.

Ce travail constituera la troisième étape de l'élaboration du PLUi. Elle s'accompagnera toujours d'une concertation avec la population.

Pour plus d'informations...

Communauté de communes du Gesnois Bilurien

Parc des Sittelles

72450 MONTFORT-LE-GESNOIS

Tel : 02.43.54.80.40

Site web : cc-gesnoisbilurien.fr

Déclarations de cession de véhicules :
Ne les transmettez plus en préfecture !

Depuis le 6 novembre 2017, les démarches relatives aux certificats d'immatriculation des véhicules (ex cartes grises) sont dématérialisées et traitées par des plateformes nationales créées à cet effet.

Il est pourtant constaté chaque jour la réception par la préfecture de nouveaux dossiers, notamment des déclarations de cession de véhicules. Ces dossiers sont systématiquement renvoyés à leur expéditeur.

Ainsi, pour faciliter la réalisation de ces démarches, Nicolas Quillet, préfet de la Sarthe, rappelle aux usagers qu'ils ne doivent plus transmettre ces demandes en préfecture, que ce soit par courrier, par dépôt direct ou par mail.

Tous les renseignements relatifs à l'enregistrement d'une déclaration de cession en ligne sont consultables à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Demandes-en-ligne/Commencer-une-declaration-de-cession> ou par téléphone au 3400.

Des points numériques qui s'adressent prioritairement aux personnes ne disposant pas d'outils informatiques ou peu à l'aise avec internet et les télé-procédures sont ouverts à la préfecture et dans chacune des sous-préfectures de La Flèche et de Mamers. Les horaires d'ouverture des services et de fonctionnement des points numériques sont consultables sur le site internet de l'Etat : <http://www.sarthe.gouv.fr/coordonnees-horaires-acces-a1.html>.

Associations

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes vous informe que son Assemblée Générale aura lieu le :

Samedi 6 janvier 2018 à 10 heures précises
à la Petite Salle Polyvalente

Conformément aux statuts, 3 postes sont à renouveler. Merci de faire parvenir vos candidatures par mail à : jp.riviere72@orange.fr
Si vous êtes intéressés par le bénévolat, n'hésitez pas à nous contacter.

Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

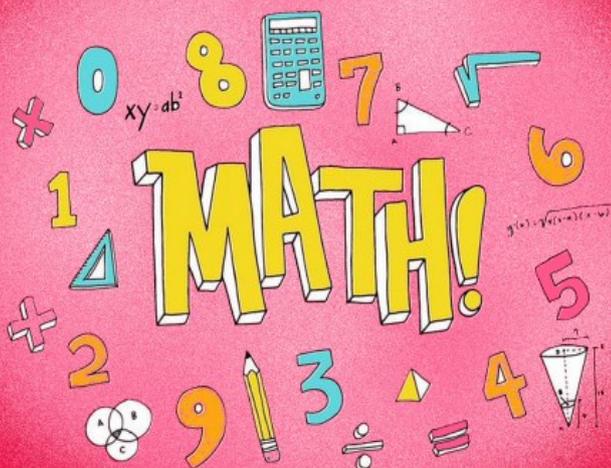
A vos agendas...

CyberCentre

Samedi 6 Janvier 2018

Faites vos comptes avec...

MAXICOMPTE



De 10:00 à 12:00

Inscription jusqu'au 5 Janvier

CyberCentre EPN
de la CdC Le Gesnois Bilurien
112, Grande Rue - 72460 Savigné l'Évêque
Tél : 02.43.27.29.41
E-Mail : cybercentre@cc-gesnoisbilurien.fr



Centre Aqualudique Sittellia

RESOLUTIONS 2018 du 2 au 14 janvier



Parc des Sittelles
72450 Montfort-le-Gesnois
Tel : 02 43 54 01 70 - www.sittellia.fr

